



24ème Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP)

« Connecter, Intégrer et Humaniser : Les villes face au défi de générer de la communauté »

La ville de Córdoba a été un exemple et un symbole d'engagement en faveur d'une démocratie locale vivante, inclusive et créative, réaffirmant – en harmonie avec le Pape François – que « la participation exige transparence et un dialogue sincère, orienté vers le bien commun et garantissant l'implication de tous les acteurs sociaux. » (*Laudato Si'*, 183)

Depuis Córdoba, nous renouvelons notre conviction que ce n'est qu'à travers le renforcement du lien entre citoyens et institutions que nous pourrions construire des communautés plus humaines, résilientes et démocratiques.

Déclaration de Córdoba, Argentine. 23 mai 2025

Réunis dans la ville de Córdoba, en Argentine, dans le cadre de la 24ème Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP), plus de 500 participants issus des gouvernements locaux, d'organisations de la société civile, d'institutions académiques et de réseaux internationaux, nous nous sommes rassemblés les 21, 22 et 23 mai 2025 sous le thème « **Connecter, Intégrer et Humaniser : Les villes face au défi de générer de la communauté** ».

Dans un contexte mondial marqué par des tensions géopolitiques, des défis climatiques, des reculs démocratiques et des inégalités persistantes, **nous réaffirmons l'importance de la participation citoyenne comme outil fondamental pour construire la confiance, la cohésion sociale et des solutions durables à l'échelle locale.**

Les participants de la 24ème Conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative, réunis à un moment où les régimes démocratiques font face à des menaces multiples et croissantes, s'engagent fermement et collectivement en faveur de la **défense des valeurs démocratiques, des droits humains et du renforcement des communautés locales.**

Nous réaffirmons que la meilleure manière de protéger et revitaliser les démocraties est de les approfondir, par la promotion de **processus inclusifs et significatifs de participation publique garantissant une écoute active et**



l'implication de la diversité des voix présentes dans nos sociétés. En ce sens, nous soulignons l'importance d'impliquer de manière délibérée les groupes sociaux traditionnellement sous-représentés, en veillant à ce que toutes les personnes aient la possibilité réelle de contribuer à la définition des politiques qui façonnent leur présent et leur avenir.

Nous nous engageons également pour la **défense des droits humains, des droits sociaux et du droit à l'environnement**, en reconnaissant le rôle central des gouvernements locaux dans leur protection et promotion. Nous réaffirmons notre volonté de **valoriser et d'améliorer les services publics**, en tant qu'outils fondamentaux pour la réduction des inégalités, la promotion de la justice sociale et la construction de communautés plus saines et solidaires.

Enfin, nous reconnaissons que le **renforcement des communautés locales**, à travers des politiques publiques favorisant leur capacité d'auto-organisation, de coopération et d'action collective, est essentiel pour relever les défis contemporains. Nous croyons que des communautés renforcées sont plus résilientes face aux discours de haine, au populisme et aux divisions, et qu'elles constituent la base d'une démocratie vivante et durable.

Ce renforcement des communautés doit s'accompagner d'un processus de **décentralisation** politique et administrative vers les espaces de proximité. Des gouvernements nationaux vers les gouvernements régionaux et locaux, et à l'intérieur même des municipalités vers les territoires de proximité.

Animés par cet esprit de responsabilité partagée et d'espérance active, nous souscrivons à cet engagement, convaincus que la démocratie participative demeure une voie solide vers des sociétés plus justes, inclusives et solidaires.

En défense des **démocraties**, les gouvernements locaux s'engagent à :

- promouvoir des mécanismes permanents de participation publique, garantissant l'implication active des citoyens dans la définition, le suivi et l'évaluation des politiques locales,
- développer des initiatives spécifiques pour impliquer les groupes traditionnellement sous-représentés, en assurant l'équité d'accès aux espaces de décision,
- renforcer la culture démocratique et l'éducation à la citoyenneté, en particulier auprès des jeunes générations, via des programmes éducatifs, des ateliers participatifs et des actions en collaboration avec les écoles et les organisations de la société civile,
- défendre la transparence et la reddition de comptes dans l'action publique, en promouvant les données ouvertes, des rapports accessibles et des canaux efficaces d'écoute et de réponse à la population,
- coopérer à la mise en œuvre d'espaces numériques sûrs et réfléchir ensemble au développement de l'intelligence artificielle au service de la démocratie, des personnes et de la planète.



En défense des **droits humains et des droits sociaux**, les gouvernements locaux s'engagent à :

- garantir l'universalité, l'accessibilité et la qualité des services publics locaux, en les reconnaissant comme des piliers du bien-être, de l'équité et de la cohésion sociale,
- protéger les droits des minorités et combattre toutes les formes de discrimination et de stigmatisation à travers des politiques inclusives et la création d'espaces sûrs pour toutes les identités et formes d'expression,
- adopter des budgets et plans municipaux reposant sur une approche fondée sur les droits sociaux, en priorisant les domaines essentiels à la vie individuelle et collective,
- assurer des politiques et programmes qui protègent les écosystèmes naturels et la biodiversité, mettent en œuvre des actions systématiques face au changement climatique, protègent les défenseurs de l'environnement et promeuvent l'accès à la justice environnementale,
- promouvoir, encourager et diffuser l'équité, le fédéralisme fiscal et l'égalité du droit des municipalités et gouvernements locaux à percevoir des recettes : qu'il s'agisse de taxes, contributions ou impôts.

En faveur du renforcement des **communautés locales**, les gouvernements locaux s'engagent à :

- soutenir la création et la consolidation d'initiatives communautaires et de réseaux d'auto-organisation citoyenne, en reconnaissant leur contribution au bien commun,
- développer des politiques publiques fondées sur l'écoute active des communautés, en favorisant la co-conception et la cogestion de solutions locales,
- renforcer les liens de solidarité et d'appartenance territoriale, en luttant contre l'isolement social, l'exclusion et les discours de division,
- valoriser et diffuser des pratiques locales innovantes qui favorisent la démocratie au quotidien, comme les budgets participatifs, les conseils locaux, les assemblées citoyennes et les plateformes de cogestion, entre autres.

